

Documents requis – Personne morale

Pour ouvrir un compte-titres chez Bridge Securities, veuillez fournir :

- * Convention d'ouverture de compte-titres dûment signée ;
- * Statuts de la société ;
- * Copie du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- * Copie de la publication légale de création ;
- * Procès-verbal de nomination des dirigeants ;
- * Pour chaque mandataire autorisé :
 - * Copie de la pièce d'identité en cours de validité ;
 - * Deux (2) photos d'identité récentes ;
 - * Justificatif de domicile de moins de trois (3) mois ;
- * Relevé d'Identité Bancaire (RIB) de la société.